

Assistant Moniteur

Epreuve en EAO

Toutes les plongées exercices doivent se faire en EAO sauf si cela est précisé différemment dans le protocole.

A.M.3.1. Organisation d'une plongée-club comprenant au moins 8 plongeurs MF/C

Cette épreuve s'effectue en tous lieux

Le candidat doit faire partie d'une de ces palanquées.

Le contrôle de l'épreuve doit être effectué par un moniteur fédéral au minimum.

Le candidat doit prendre en charge :

- la vérification des carnets de certification des plongeurs
- la formation des palanquées, en fonction des règles LIFRAS
- la mise en place et l'organisation de la sécurité
- le briefing aux chefs de palanquée

Note impérative pour les moniteurs:

La plongée se déroule normalement : pas de simulations d'incident

A.M.3.2. Remontée assistée en air de 40m jusqu'à la surface MF/NC

Cette épreuve s'effectue en EAO. Cette épreuve doit se dérouler en tout début de plongée. La plongée doit s'inscrire dans la courbe de non palier et doit se terminer par un palier de sécurité. Un seul essai est autorisé par jour.

Le candidat peut effectuer l'épreuve dès qu'il compte 10 plongées à 40m.

Les échanges d'embout peuvent être effectués, soit avec le moniteur, soit au minimum avec un plongeur breveté 3* qui a déjà réussi cette épreuve.

Les plongeurs peuvent s'équilibrer à 40m.

Le plongeur simulant la panne d'air enlève son embout, le conserve en main et fait le signe "je n'ai plus d'air". Le candidat présente son embout à la victime sans hésitation, il assure une prise ferme et démontre son aptitude à la calmer et à la rassurer en lui donnant des consignes claires. La position du candidat par rapport à la victime est déterminée par le type de détendeur utilisé. Un maximum de trois respirations est autorisé.

Après trois passages d'embout, le candidat donne un de ses détendeurs à la victime, fait le signe "on remonte" et entame la remontée jusqu'à la surface.

Candidat et victime doivent remonter à la vitesse de 10m/min. Chaque plongeur doit, si nécessaire, purger son système de stabilisation pendant la remontée, mais l'initiative en incombe au candidat.

Après l'épreuve, la plongée ne peut dépasser 15m.

La successive est autorisée (intervalle minimum: 3 heures)

A.M.3.3. Sauvetage d'un plongeur en difficulté de 15m, le remorquer sur 150m et le réanimer MF/NC

Cette épreuve s'effectue en EAO et doit se dérouler en tout début de plongée. La plongée doit s'inscrire dans la courbe de non palier et se terminer par un palier de sécurité. Un seul essai est autorisé par jour.

La palanquée se compose de trois plongeurs : le moniteur, le candidat et le plongeur en difficulté (plongeur 3* au minimum). Ils descendent ensemble à 15 m.

La victime se place en position horizontale sur le fond et purge son système de stabilisation. Le candidat redresse l'accidenté et le remonte par une prise de sauvetage (en maintenant l'embout dans la bouche de la victime et la tête droite ou en légère extension).

Pendant la remontée, le candidat peut utiliser son système de stabilisation ainsi que celui de la victime.

Arrivé en surface, il remorque le plongeur en difficulté, par la méthode qu'il a choisie, sur une distance de 150 m.

La victime n'a plus d'embout en bouche. Sa tête doit toujours se trouver au-dessus de l'eau. Le candidat peut conserver son propre embout ou son tuba en bouche.

L'utilisation des systèmes de stabilisation est laissée au libre choix du candidat (il faut lui rappeler qu'un système de stabilisation trop gonflé peut créer une résistance à l'avancement).

Le candidat organise les secours et pratique la réanimation. La réanimation ne doit pas absolument être entreprise immédiatement après le remorquage mais dans les plus brefs délais, le jour même.

Il n'y a pas de réussite partielle de l'épreuve.

Après l'épreuve, la plongée ne peut dépasser 15m.

La successive est autorisée (intervalle minimum: 3 heures)

Note impérative pour les moniteurs :

La plongée se déroule normalement : ni simulations d'incident, ni épreuves

A.M.3.4. Remontée technique d'un plongeur en pleine eaux de 40m jusqu'à 15m MF/NC

Cette épreuve s'effectue dans en EAO et doit se dérouler en tout début de plongée.

Cette épreuve doit être exécutée à un endroit où la profondeur de 40m ne peut être dépassée.

La plongée doit s'inscrire dans la courbe de non palier et se terminer par un palier de sécurité. Un seul essai est autorisé par jour. Le candidat peut effectuer l'épreuve dès qu'il compte 10 plongées à la profondeur de 40m.

La palanquée se compose de trois plongeurs : le moniteur, le candidat et le plongeur en difficulté (plongeur 3* au minimum qui a déjà 10 plongées à 40m). Ils entament la descente ensemble. Les plongeurs s'équilibrent en cours de descente.

A la profondeur de 30m, la victime se laisse couler librement sans purger (en pied lourd ou en position horizontale, mais pas la tête en bas!).

Au signal du moniteur le candidat :

- se positionne face à la victime, assure une prise ferme par le matériel et stoppe la descente avant d'atteindre la profondeur de 40m. Le candidat doit démontrer son aptitude à calmer la victime et à la rassurer en lui donnant des consignes claires.
- Gonfle le ou les systèmes de stabilisation à l'aide de l'insufflateur et entame la remontée. Pendant la remontée, le candidat a la possibilité de palmer.
- la remontée doit se faire à une vitesse proche de 10m/min et le candidat doit en garder le contrôle.
- arrêt et stabilisation à 15 m
- une fois l'épreuve terminée, le candidat veille, avant de lâcher la victime, à ce que les systèmes de stabilisation soient vides ou équilibrés, ensuite, chaque plongeur s'équilibre à sa convenance.
- ils attendent à cette profondeur l'expiration du temps qu'ils auraient dû mettre pour atteindre ce niveau s'ils étaient remontés à 10 m/min. L'épreuve s'arrête au signe du moniteur.

Si la profondeur de 15 m n'est pas atteinte ou dépassée (+ 2 m), l'épreuve n'est pas réussie.

Après l'épreuve, la plongée ne peut dépasser 15 m.

La successive est autorisée (intervalle minimum: 3 heures).

A.M.3.5. Sauvetage d'un noyé MF

Cette épreuve s'effectue en EAR.

Un moniteur complètement équipé (P.M.T.C. et scaphandre) simule une syncope à la profondeur de 3m. Si l'EAR ne dispose pas de cette profondeur, le moniteur se place à l'endroit le plus profond.

Le sauveteur (le candidat), situé à une distance de 15m du moniteur, doit, à la nage, avec ou sans masque et palmes (aucune autre pièce d'équipement n'étant admise), atteindre la victime dans les plus brefs délais.

Le sauveteur enlève la ceinture et la bouteille de la victime.

Il la remorque en veillant à ce que la tête reste constamment hors de l'eau, la distance de remorquage étant de 15 m. Le sauveteur organise le retrait de la victime hors de l'eau. Il peut se faire aider.

La victime sera retirée de l'eau de face, vu le danger pour la colonne vertébrale de la victime si on la retire dos contre le bord.

L'exécution de cette épreuve durera au maximum 1 minute 30 secondes. Il est rappelé que cette durée est le temps écoulé entre la perte de connaissance de la victime et le moment où elle repose sur le bord du bassin et que le candidat est prêt à entreprendre la réanimation.

Le but recherché dans cet exercice est la rapidité et l'efficacité et non la force physique.